

Séance du 6 avril 2009

Présents: le bourgmestre Pierre Wies, les échevins Georges Ginter et Paul Weiler ainsi que les conseillers Karin Gratia, Claude Kirpach, Claudine Kettel, Pascal Clemen et la secrétaire Christiane Hamus-Hermes.

Excusés: les conseillers José Alcides Dos Santos Mendes et Patric Glodt.

- 1. En début de séance, le conseil communal décide le maintien en service au-delà de la limite d'âge du receveur communal, Madame Irène Spautz-Bredemus pour la durée d'un an à partir du 14 août 2009 jusqu'au 13 août 2010 au taux d'occupation de 100 % en attendant l'aboutissement de la procédure pour l'engagement d'un nouveau receveur laquelle avait été retardée, vu les discussions pour une éventuelle fusion avec la commune de Fischbach qui prévoyait une synergie entre les différents services communaux.**
- 2. En ce qui concerne l'adaptation des indemnités revenant au collègue des bourgmestre et échevins, prévue par règlement grand-ducal, il est convenu, qu'à partir du 1er mai 2009, le bourgmestre se voit alloué 106,92 Euro et les échevins 53,46 Euro au NI 100 de l'indice pondéré du coût de la vie par mois,**
- 3. tandis que les jetons pour l'assistance des conseillers aux séances du conseil communal sont fixés à 11,80 Euro par séance au NI 100 de l'indice pondéré du coût de la vie.**
- 4. Les conseillers approuvent un devis supplémentaire pour l'amélioration de la situation du captage Osterbour dressé par Daedalus Engineering au montant total de 13.778,27 Euro TTC.**
- 5. Le compromis de cession collectif du 18 novembre 2008 relatif à la cession gratuite des parcelles de et autour de la Rue Hansgoergerfeld à Ernzen à la Commune est approuvé.**
- 6. Vu les demandes pour l'obtention d'un subside, le conseil communal accorde 50 Euro à l'UGDA et 500 Euro à la Croix-Rouge.**